



GINETTE KOLINKA, ITINERAIRE D'UNE SURVIVANTE D'AUSCHWITZ

Ginette Kolinka, survivante de la Shoah, a été déportée à Auschwitz en avril 1944 à l'âge de 19 ans, avec son père, son frère et son neveu. Ces derniers ont été assassinés à l'arrivée du convoi. Ginette, elle, est sélectionnée pour le travail et elle survit. Depuis plus de vingt ans, elle se rend à Auschwitz avec des groupes d'élèves. En octobre 2020, elle se trouve une dernière fois à Birkenau. Elle est accompagnée d'un journaliste, Victor Matet et d'un auteur de bande dessinée, Jean-David Morvan. De cette rencontre naît un album *Adieu Birkenau*, dans lequel Ginette Kolinka raconte ce que fut sa vie avant, pendant et après la Shoah. Le Mémorial de la Shoah en partenariat avec l'éditeur Albin Michel, a créé à partir de la bande dessinée, une exposition itinérante. L'exposition, tissant des liens entre les cases de la bande dessinée et les documents d'époque, archives et photographies, replace le parcours de Ginette Kolinka dans une histoire plus large de la persécution des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

TITRE DES PANNEAUX

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------------------|
| 1 – Titre | 13 – Auschwitz : la « Sélection » |
| 2 – Ginette Kolinka | 14 – Le Centre de Mise à Mort |
| 3 – La Famille Cherkasky | 15 – Häftling n°78 599 |
| 4 – La Guerre - 1939-1940 | 16 – Le Groupe de Birkenau |
| 5 – Paris sous l'Occupation | 17 – Auschwitz II - Birkenau |
| 6 – La Menace antisémite | 18 – Dans le Système concentrationnaire |
| 7 – La Fuite | 19 – Bergen-Belsen |
| 8 – Le Passage | 20 – Raguhrn |
| 9 – En Zone Libre | 21 – Theresienstadt |
| 10 – L'Arrestation | 22 – Le Retour |
| 11 – Drancy | 23 – La Témoin |
| 12 – Le Convoi 71 | |

Mots clés

Seconde Guerre mondiale,
Déportation, Auschwitz,
Témoignage, Mémoire,
Persécution, Génocide

Caractéristiques techniques

23 roll-up autoportants de 85 (l) x 200 (h) cm conditionnés dans une caisse métallique avec poignées et roulettes de : 97 (L) x 73 (l) x 70 (h) cm. Poids total : 70 kg.

Superficie nécessaire : 50 m² soit 30 m de linéaire.

Conditions de location

Tarif : Le tarif est de 1000 € pour une période de 15 jours. Pour les établissements scolaires, un tarif réduit de 300 € est proposé, payable sur demande via le Pass culture pro.

Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Public visé

De la 3ème à la
Terminale

Ressources

Bibliographie
Filmographie
Brochure
pédagogique

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

Gratuit pour les écoles et collèges de la ville de Paris, les collèges du 77, 78, 91, 92 et 93.

LA FAMILLE CHERKASKY

Elaine Cherkasky, épouse Gilberte Cherkasky (née Metzger) (1909), à Paris. Elle est la fille de Louis et de Berthe Cherkasky. Louis est tailleur et à Paris, en 1905. Tailleur de profession, il rencontre Berthe Metzger, fille de son oncle, elle a le sang juif et elle est venue d'Amérique. Le couple Cherkasky a eu trois enfants : Suzanne, Gilberte, et Louis. Suzanne est née à Paris, en 1910, et Louis est né à Paris, en 1912. Ce quartier est très difficile et au cours de la guerre, les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir.



Le nom de la rue des Filles-du-Calvaire est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe. Les habitants de la rue de la Harpe ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.



Les enfants de la rue de la Harpe ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Les enfants de la rue de la Harpe ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Les enfants de la rue de la Harpe ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

LE CENTRE DE MISE À MORT

Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.



Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.



Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Ginette Kolinka



ITINÉRAIRE D'UNE SURVIVANTE D'AUSSCHWITZ

14 / 23

Cette exposition est réalisée par le Mémorial de la Shoah

LA TÉMOIN

De sa déportation, Ginette Kolinka a pu parler de son expérience de la Shoah. Elle a été persécutée et a dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.



Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.



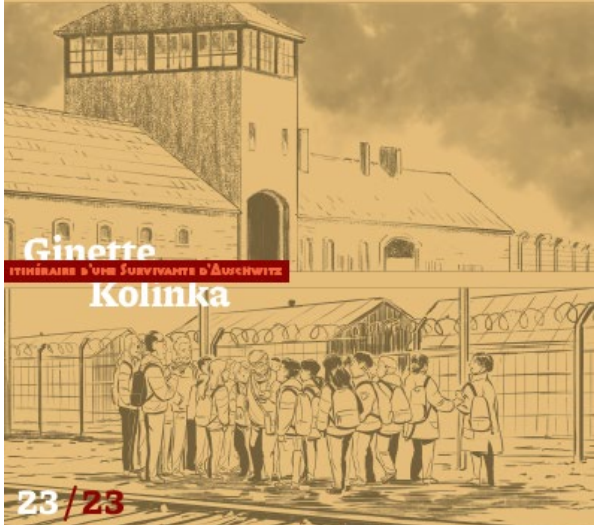
Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.

Le Centre de mise à mort est un lieu où les Juifs ont été persécutés et ont dû fuir. Le nom de la rue de la Harpe est inscrit sur la pierre d'aplanissement du bâtiment de la rue de la Harpe, pour la plupart des enfants de la rue de la Harpe.



Ginette Kolinka

ITINÉRAIRE D'UNE SURVIVANTE D'AUSSCHWITZ

23 / 23

Cette exposition est réalisée par le Mémorial de la Shoah



Ginette Kolinka

ITINÉRAIRE D'UNE SURVIVANTE D'AUSSCHWITZ

3 / 23

Cette exposition est réalisée par le Mémorial de la Shoah

Notice de montage

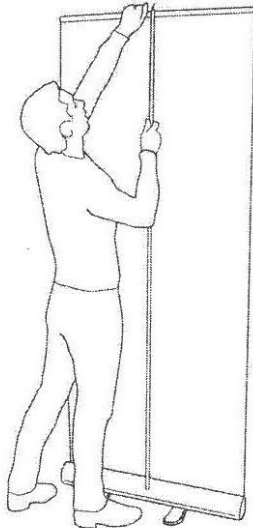
1



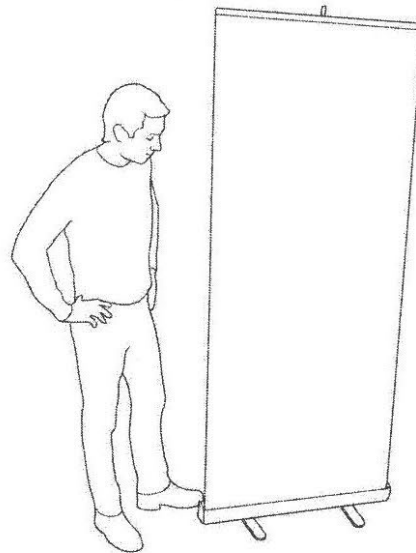
2



3



4



Accompagnez la partie haute de la structure
au moment de rembobiner le visuel.
Ne pas le lâcher brusquement.